

PROJET DE RÉALISATION D'UN COMPLEXE AGRO-INDUSTRIEL DE PRODUCTION DE SUCRE À FOUM GLEITA

Coût d'investissement:

347 MILLIONS DOLLARS

● CONTEXTE

Le Projet de Complexe Agro-industriel de production de sucre en Mauritanie est un projet intégré incluant toute une chaîne de production de sucre raffiné de haute qualité. Un tel projet trouve sa justification dans le fait que la Mauritanie est le premier consommateur africain de sucre et le cinquième au niveau mondial.



● COMPOSANTES DU PROJET

1. Un périmètre industriel de culture de canne à sucre d'une superficie de 8 000 Ha, irrigué à partir du barrage de Foug Gleita.
2. Une usine de sucre qui se composera des unités suivantes :
 - » Une sucrerie pour la production du sucre roux d'une capacité de 5 000 T/J ;
 - » Une raffinerie d'une capacité de 110 000 T/an pour la production de sucre raffiné à partir du sucre roux produit à la sucrerie ;
 - » Une unité de production d'énergie électrique par cogénération pour l'autoconsommation et permettant un surplus d'énergie électrique qui sera transporté sur le réseau électrique local et commercialisé ;
 - » Une unité de production d'Ethanol ;
 - » Une unité de production de sacs de mélasse à commercialiser ;
 - » Deux unités de production d'aliments de bétail et de fertilisants à partir des sous-produits.

● HISTORIQUE DU PROJET

Le projet a déjà fait l'objet de plusieurs études techniques :

- » Les études d'Avant – Projet – Détaillé (2011)
- » L'étude de gestion des eaux de la retenue du barrage de Foug Gleita (2014)
- » L'étude de faisabilité de l'usine de sucre (2014)
- » L'étude d'impact environnemental et social (2018)
- » Le rapport sur la cartographie de l'état d'occupation du sol du périmètre de la COMASUD (2019)

Depuis sa création, la COMASUD a réalisé :

- » La réhabilitation et l'aménagement des ouvrages hydrauliques et de la base vie à Foug Gleita ;
- » L'acquisition de neuf variétés de canne à sucre à haut potentiel de rendement ;
- » Le développement et multiplication de pépinières de canne à sucre ;
- » L'aménagement de 600 ha ;
- » Construction et équipement d'un laboratoire d'analyse sol-eau-plantes ;
- » Formation et spécialisation du personnel sur les techniques culturales de la canne à sucre.

● TYPE DE PPP ENVISAGÉ

Un PPP de type concessif est envisagé pour ce projet. Le concessionnaire sera chargé de financer et de réaliser l'ensemble des aménagements agricoles d'une part, et de financer, construire et exploiter l'usine de production de sucre d'autre part.

● ÉTAT D'AVANCEMENT DU PROJET

Une étude de faisabilité est en cours. Elle porte sur l'actualisation des données économiques, la structuration du projet en PPP et la rédaction des documents de consultation.

● PROCHAINES ÉTAPES

L'appel d'offres sera lancé 1er trimestre de l'année 2023.